



COLLOQUE du 21 novembre 2014
au C.E.S.E.
(Conseil Economique, Social et Environnemental)

“LE CENTRE PARENTAL :
une révolution pacifique
pour la protection de l’enfance”

Ce colloque s’inscrit dans le cycle
de la **France des solutions**,
comment dépasser les obstacles et soutenir l’innovation.

Le **Fil rouge** de cette journée sera
l’Innovation dans le champ de la protection de l’enfance.

Matinée : 9h30 - 12h30 (accueil à partir de 8h30)

Modérateur **Bernard Stéphan**

- 9h30** Ouverture : “Pourquoi ce colloque ?”
Brigitte Chatoney, présidente
Anne Devreese, vice-présidente
- 9h35** “Deux mots sur le titre de ce colloque”
Frédéric Van Der Borgh, trésorier
- 9h40** Introduction : **Fabienne Quiriau**, directrice générale de la CNAPE “**Conforter le centre parental**”.
- 10h** Intervention conjointe et échange des Professeurs :
- o **Didier Houzel**, pédopsychiatre “**Le rôle contenant de la biparentalité et de la bisexualité psychique dans le développement de l'enfant**”.
 - o Et **Bernard Golse**, pédopsychiatre “**L'accès à l'intersubjectivité au regard de la triade**”.
- 11h** **Table ronde** en présence de **parents hébergés** et d'**Aurélie Martin**, directrice Enfance Famille du Cher “**Ouvrir des espaces pour permettre la rencontre, une responsabilité des institutions**”.
- 12h** **Débat avec la salle**
- 12h30** **Buffet**

Après-midi : 14h30 - 17h30

directeur des éditions de l'Atelier.

14h30 Jean Marie Lemaire, Neuropsychiatre.

Spécialiste en Réadaptation Fonctionnelle, Thérapeute familial,
Clinicien de Concertation

**“La famille monoparentale, une fiction destructrice.
La polarité des responsabilités parentales, régulateur des
compétences professionnelles ?”.**

15h30 Laurent Sochard, psychosociologue, membre du CNADE

(Comité National des Avis Déontologiques et Ethiques),
responsable du pôle de compétences Enfance du CNFPT.

**“Comment faire avec le savoir des usagers ?
Construire des alliances avec les familles, freins et leviers”.**

16h15 Débat avec la salle

17h15 Conclusion : Laurence Rossignol,

Secrétaire d'Etat chargée de la famille, des personnes âgées
et de l'autonomie (sous réserve).

**“L'inscription du Centre Parental dans la loi, un investissement
pour l'avenir”.**

INFOS PRATIQUES

Date : 21 Novembre 2014, de 9 h 30 à 17 h.

Accueil à partir de 8 h 30 (portiques de sécurité).

Lieu : Conseil Economique, Social et Environnemental.
9, place d'Iéna - 75016 PARIS

Accès : Métro 9 : Station Iéna - Bus : 32, 63, 82 : Station Iéna.

Tarif : 90 Euros - 40 Euros pour les étudiants. N° de formation en cours.

Renseignements : siege@ancp.eu

Inscription par courrier à adresser : SPRENE Siège social :
169 rue de l'Abbé Bonpain - BP 56008 - 59706 MARQ en BAROEUL
cedex. **Chèque à l'ordre de l'ANCP.**



Tisser des liens pour l'avenir.

Projet
soutenu par

Fondation
de
France

CNAPE
www.cnap.fr

La fédération
des associations
de protection
de l'enfant



Avec le soutien de

FONDATION
D'ENTREPRISE
OCIRP



Colloque du 21 novembre 2014

« Le Centre Parental, une révolution pacifique
pour la protection de l'enfance »

Bulletin d'inscription

A retourner avec votre règlement à l'adresse suivante :

Siège Social de la SPRENE

169 rue de l'Abbé Bonpain

BP 56008

59706 – MARCQ EN BAROEUL Cedex

(Merci d'écrire lisiblement)

NOM :

Prénom :

Etablissement :

Fonction :

Adresse :

Tel :

Mail :

Paiement par chèque à l'ordre de l'ANCP

- Individuel : **90€**
- Etudiant : **40€** (joindre la photocopie de la carte d'étudiant en cours de validité 2014/2015)

Une attestation de présence qui fera office de facture, vous sera remise à l'occasion de l'émergement à l'entrée du CESE.